

REPUBLIQUE DU BENIN

COUR D'APPEL DE COTONOU

PARQUET GENERAL

AUDIENCE DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION
DU LUNDI 18 MARS 2024

	N° DOSSIERS	DOSSIERS	INFRACTIONS	OBJET DE LA SAISINE	OBSERVATIONS
DOSSIER(S) EN DELIBERE					
01	014/PG-23	HOUANHO Adrien HOUANHO Lucien ANATO Hounkpé Tous SMD	Faux et usage de faux :	Appel contre l'ordonnance aux fins de commission d'Expert Géomètre ;	La Cour PC et Reçoit l'inculpé Houanho Lucien en son appel. - Confirme l'ord. - ord retour dossier au JT pour continua- tion - - Réserve les frais -
02	041/PG-23	PC : HOUNKPONOU K. Adolphe HOUNGBEDJI Paul (SMD)	Faux en écriture publique :	Appel contre l'ordonnance de non-lieu pour insuffisance de charges et prescription de l'action publique	1 La Cour Par ces motifs Déclare recevable l'appel de la PC et irrecevable du MP - Confirme O.N.L

					du JI / Porto. Novo - - ord. retour dossier
		PC : MONNOU Dossou Paul			
03	043/PG-23	X	Recherche des causes de la mort	Appel contre l'ordonnance de non-lieu	La Cour, Par ces motifs. Déclare l'appel irrecevable. - met leur frais à la charge de l'appelant - ordonne le retour dossier au PR / TPI Abomey calavi.
		PC : AKAKPO Félicien			
04	006/PG-24	LITCHOU Alexis MD : 13/04/2023	Meurtre	Appel contre l'ordonnance statuant sur une demande de restitution de corps	La Cour, PC M Déclare le RP recevable - Confirme en Hes des dispositi-ord. - Réserve les frais - ord. retour dossier pour continuation
		PC : LITCHOU Julien (décédé) représentée par LITCHOU Simon			

ANCIEN(S) DOSSIER(S)

01	019/PG-2022	Société PUMA Energy Société EBOMAF Norbert (Sans autre précision) Sans inculpation	Incendie involontaire et blessures involontaires	Appel contre l'ordonnance de non-lieu ;	Renvoi 22/04/2024 pour même motif.
		PC : AMADJIGBETO Dossou Alexis - ASSIHA Mathieu			
02	025/PG-22	GBENOU Martial et autres	Faux en écritures authentiques et publiques, vol qualifié, vol qualifié et complicité de vol qualifié et association de malfaiteurs ;	Appel contre l'ordonnance de rejet de demande de restitution ;	R: 08/04/24 pr les obser vations de la DTAF sur le desistement d'appel
		PC : Banque Sahélo-Saharienne			

03	028/PG-22	DIALLO Mohamed Lamine CAMARA Salifou (MA) CAMARA Mohamed (MA)	Escroquerie	Appel contre l'ordonnance statuant sur la demande de plus ample informer	Delibere 15/04/2024
04	003/PG-23	C : ALMOUTARI Bader Nasser TOKO Lucien (SMD) PC : TOKO BAMENOU Michel	Abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux ;	Appel contre l'ordonnance de non-lieu ;	Delibere 15/04/24

	004/PG-23	G&OZO Boniface (SMD)	Faux et usage de faux, vente d'immeuble d'autrui, destruction de maison servant d'habitation ;	Appel contre l'ordonnance de non-lieu ;	RF 08/04/24 pr m motif et pr être retenue -
06	007/PG-23	PC : Barnabé ADJAGAN AFOUHOUNCHO Lassissi (SMD)	Escroquerie par usage de manœuvres frauduleuses ;	Appel contre l'ordonnance de non-lieu ;	Del. 15/04/24
		PC : SEGLA Félicien et trois (03) autres			

	012/PG-23	GBENOU MARTIN MD : 23/03/2013 LP : 14/08/2013 GABONONDO Rigobert (M.A)	Faux en écriture authentique et publique, vol qualifié et complicité de vol qualifié, association de malfaiteurs ;	Appel contre l'ordonnance de rejet de demande de restitution des biens saisis ;	R : 02/04/24 pr formation don par M. Charles B. B. B. role par acte de désement d'appel.
08	012/PG-23	PC : BSIC Bénin SA Cotonou GOUDJO Donatienne MD : 16/02/2021 LP : 21/05/2021	Empoisonnement ;	Appel contre l'ordonnance de mise en accusation	Del. 15/04/24
		PC : ADJAGBE Ruth représentée par sa mère, ZINSOUKPE Christiane			

9	019/PG-23	LANTOKPODE Gustave MD : 20/06/2017 LP : 07/08/2017 AGOSSOU Dossou S. Maurice MD : 20/06/2017 LP/CJ : 08/09/2017 VIGAN Adjimon Gérard MD : 20/06/2017 LP : 07/08/2017 VIGAN Gbodjo Julien MD : 20/06/2017 LP : 07/08/2017 AGUEH Tonqmi Amos MD : 20/06/2017 LP : 07/08/2017 TCHAO Zakari (SMD) AGOSSOU Philippe (SMD) AGOSSOU Augustin (SMD) TCHETCHE KLIKPO Bruno MD : 02/08/2017 LP : 21/04/2020 IRENIKATCHE Armel Mathieu Brice MD : 02/08/2017 HONNON Alain MD : 02/08/2017 LP/CJ : 06/06/2018 DEGBE Laurent MD : 02/08/2017 Et sept (07) autres PC : AFRICA FINANCE VITAL FINANCE Agence SBEE de Godomey PK 14	Association de malfaiteurs et vol aggravé ;	Appel contre l'ordonnance de non-lieu partiel, de requalification et de mise en accusation ;	<i>Delibere</i> <i>15/04/2024</i>
10	023/PG-23	AYOUB FAWAZ Hassan (SMD) PC : AYOUB FAWAZ Bachir	Menaces verbales, abus de biens sociaux, blanchiment de capitaux et banqueroute ;	Appel contre l'ordonnance de non - lieu ;	<i>Delibere</i> <i>08/04/2024</i>

9

	025/PG-23	ABBAS Abdoul Karim Société ZONE FIFA SARL AYOUB FAWAZ Hassan Tous CJ : 06/02/2020	Abus de confiance, abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écriture de commerce et escroquerie ;	Appel contre l'ordonnance de non-lieu	R: 08/04/2024 pr Me HOUEDAN en mission ordinaire.
12	032/PG-23	PC : AYOUB FAWZ Bachir Bruno Joseph ADJIGNON KEKE AGETIP BENIN SA représentée par Raymond ADEKAMBI Sètondji FAGNIBO Poursuivis sans mandat de dépôt PC : RAMANOU Maroufatou, GBAHOUNGBA David, AÏNADOU Justin	Faux et usage de faux en écriture publique authentique, complicité de faux ;	Appel contre l'ordonnance de non-lieu pour insuffisance de charges ;	R: 08/04/2024 pr Me YANSOUNU et pr la compara- ution des parties à l'exception de Raymond ADEKAMBI.

	035/PG-23	ALONOMBA Eugène (P1) CJ : 02/05/2016 ANANI Arnaud (P2) MD : 19/05/2016 CJ : 30/06/2016 HOUNSINOU Sylvain (P3) CJ : 19/07/2016 PC : SOUSSIA Théophile - ASSOSSOU Claude - ASSOSSOU Jean-Luc - GNAHOUI Jean - DOSSOU-YOVO Michel	(P1) Faux et usage de faux en écriture publique, vente d'immeuble d'autrui, incendie volontaire et escroquerie en parcelle ; (P2) et (P3) complicité d'escroquerie en parcelle ;	Appel contre l'ordonnance de disjonction et de non-lieu pour infraction non constituée et insuffisance de charges ;	R: 25/03/24 pour formalisation Par la partie civile DOSSOU - YOVO Michel de son desistement d'appel
14	038/PG-23	- Société FESTHARYS INTERNATIONAL FZCO - X PC : BENIN TERMINAL SA	Vol, tentative d'escroquerie, faux et usage de faux en écriture privée ;	Appel contre l'ordonnance aux fins de consignation de fonds ayant ordonné la mise sous main de justice ainsi que la consignation à la caisse des dépôts et consignation de la somme de la condamnation	R: 15/04/2024 pr être retenu

005/PG-24	ODONGNITAN Chabi Eugène AHISSOU Jean Paul AGOULOYE Martin FAHUN Ablodoun Hugues HOUNDAGNON Gbémèfa Antoine Tous SMD	Faux témoignage, usurpation de fonction, faux et usage de faux en écritures publiques et authentiques et complicité .	Appel contre l'ordonnance de non-lieu	R: 08/04/24 par M. H. HOUNSUNU, M. D. K. P. C. et pour leurs obser- vations.
PC : HOUNDAGNON Gbémèfa Antoine				
NOUVEAU(X) DOSSIER(S) : NEANT				

Fait au Parquet Général à Cotonou, le 13 mars 2024

P/Le Procureur Général
 Le 2ème substitut général



Auberl Medessey KODJO